



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation à la Sécurité Routière

**Sous-Direction de l'éducation routière et du permis
de conduire**

Paris, le **16 MARS 2023**

Réf. : ERPC/BRF/AP

**Bureau des ressources, de la formation et de
l'animation du réseau des délégués et inspecteurs du
permis de conduire et de la sécurité routière**

NOTE

à destinataires *in fine*

Objet : formation continue des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière au perfectionnement à la conduite des motocyclettes.

Pl : - avis de stage ;
- bulletin de candidature.

Dans le cadre de la formation continue des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR), quatre sessions de formation au perfectionnement à la conduite des motocyclettes sont organisées par la Délégation à la sécurité routière en 2023 à Nevers comme suit :

A destination des IPCSR

- du 05/06/2023 à 09h00 au 07/06/2023 à 12h00 (6 places) ;
- du 07/06/2023 à 13h30 au 10/06/2023 à 16h00 (6 places) ;
- du 12/06/2023 à 09h00 au 14/06/2023 à 12h00 (6 places) ;
- du 14/06/2023 à 13h30 au 16/06/2023 à 16h00 (6 places).

Cette formation, pour laquelle 24 places sont offertes, s'adresse aux agents qui n'ont pas d'expérience récente de la conduite d'un deux-roues.

Pour sélectionner les candidatures, il sera tenu compte des critères suivants : avis et classement hiérarchique, absence d'expérience récente de la conduite de la motocyclette, date d'entrée dans le corps, date des dernières formations de ce type suivies, ancienneté de la demande, circonstances locales particulières, attentes de l'agent.

Le bulletin de candidature ci-joint doit être retourné **au plus tard le 31 MARS 2023 délai de rigueur**, par messagerie à l'adresse fonctionnelle brf-formation-dsr@interieur.gouv.fr

Je vous précise que les frais de restauration et d'hébergement seront pris en charge par l'INSERR.

La sous-directrice de l'éducation routière et du
permis de conduire

Catherine BACHELIER

Destinataires :

- Mesdames et Messieurs les Préfets de département et de région

- Monsieur le Directeur régional et interdépartemental de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France
- Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- Messieurs les Directeurs de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- Mesdames et Messieurs les Directeurs départementaux interministériels (DDT, DDTM, DDPP)

Copie à :

- Monsieur le directeur général de l'Institut national de sécurité routière et de recherches